



Réunion de bureau
-
13 février 2013
Espace Jeanne Champillou, Olivet

<i>Etaient présents</i>		
M. Hugues SAURY	Conseiller Général /Président de la CLE	Conseil Général
M. Michel ROQUES	Elu / Vice-président de la CLE	Agglo
M. Jean-Claude HENNEQUIN	Adjoint au Maire	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
Mme Anne d'AUX	Conseillère déléguée	Orléans
M. Jean-Marc GIBEY	Maire	Jargeau
M. Benoît LAMBERT	Agriculteur	Chambre d'Agriculture
M. Jean-Claude BENNERY	Président	ASRL
Mme Aurélie PRINGOLLIET	Chargée de mission politique de l'eau	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre (DREAL)
M. Jean-Luc GOUBET	Chef de service	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
M. Patrick RABOURDIN	Président / Vice- président de la CLE	SIBL
M. Jean-François CHAUVET	Chef du service eau, environnement et forêt	Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT)
<i>Etaient excusés</i>		
M. Jean-Luc BRINON	Conseiller municipal	Tigy

Personnes présentes en appui technique :

Mme Carine BIOT	Animatrice CLE	Etablissement public Loire
M. Stéphane THAUVIN	Garde-rivière	ASRL
Mme Severine CARNIELLO	Responsable du Pôle Environnement Hygiène	Ville d'Orléans
Mme Mélanie HOVAN	Conseillère environnement	Chambre d'Agriculture du Loiret
M. Clément LACOUETTE- FOUGERE	Consultant	Planète Publique

Ordre du jour :

1. Présentation des pistes de réflexion pour la mise en œuvre du SAGE issue de l'enquête synergie
2. Travail sur le CCTP « inventaire des zones humides »
3. Avis de la CLE sur les questions importantes du SDAGE
4. Points divers

M. Hugues SAURY, Président de la CLE ouvre la séance du bureau à 18h00.

1. Présentation des pistes de réflexions pour la mise en œuvre du SAGE issue de l'enquête synergie

M. Clément Lacouette-Fougère du Cabinet Planète Publique présente les résultats de l'enquête synergie, étude commandée par l'Etablissement public Loire.

A la suite de cette présentation, différents éléments apparaissent intéressants, notamment la notion de chef de file. En effet, on retrouve très fréquemment sur les territoires de différents SAGE des problématiques communes (par exemple les espèces invasives) et il est très intéressant de mutualiser ces connaissances afin que chacun ne recommence pas le travail de son côté.

Une participante indique également que la CLE apparaît comme le bon échelon local pour travailler sur ces sujets. Cependant, dès que l'on passe à l'échelle supra, la politique de l'eau apparaît comme très compliquée.

Un membre demande si l'étude est terminée ? Oui, dans le rapport final qui sera bientôt disponible apparaissent des pistes d'actions à mettre en œuvre, soit par les CLE, soit par l'Ep Loire.

Un membre s'interroge sur le classement des principaux objectifs communs aux SAGE et aux différentes structures qui sont ressortis lors de l'enquête qui pour rappel étaient :

- 1) Les zones humides et la biodiversité
- 2) La continuité écologique
- 3) L'information et la sensibilisation
- 4) L'aménagement des cours d'eau

Ces thématiques sont différentes de celles qui auraient pu ressortir dans le cadre du SAGE Val Dhuy Loiret.

Une question prédominante ressort également de cette étude : comment fait-on pour faire émerger des maîtrises d'ouvrage ?

Avec l'acte III de la décentralisation, une simplification est espérée, cependant cela paraît plus qu'incertain. Les différents documents se cumulent et tous les acteurs sont mobilisés à différentes échelles (par exemple sur les inondations, on trouve les PPRI, TRI, PCS...).

Dans les pistes de réflexion présentées par cette étude, on trouve la création du site internet, celui-ci semble indispensable. D'autres membres pensent également que le papier reste aussi un moyen important pour toucher la population, le site internet concernant plutôt les gens intéressés et initiés. Le relai d'information du futur site internet du SAGE dans les collectivités membres de la CLE est également indispensable. L'idéal est donc de jouer sur les 2 tableaux et de cibler la communication en fonction du public visé.

En termes de communication, on peut aussi penser à tout ce qui est action plus directe telle que la tenue de stand lors de manifestations du type « Festival de Loire ».

2. Travail sur le CCTP « inventaires des zones humides »

Une présentation est faite par l'animatrice sur :

- la définition réglementaire d'une zone humide,
 - les rôles, valeurs et fonctions de ces milieux,
 - les dangers qui les menacent,
 - les liens avec la police de l'eau
 - quels articles du SDAGE s'y rattachent,
 - quels articles du SAGE sont concernés.
- (plus de détails dans le power-point).

L'objectif de l'étude est de réaliser un recensement précis des zones humides et des plans d'eau présents sur le territoire du SAGE afin que ces inventaires servent par la suite aux communes du SAGE pour leur intégration dans les documents d'urbanisme.

Le CCTP transmis par mail a fait l'objet des remarques suivantes :

Si le but est celui évoqué plus haut, il serait bon de faire apparaître de suite dans le CCTP le rendu de document cartographique par commune.

Au niveau de la concertation, l'animatrice avait proposé de faire une concertation par commune, le bureau pense qu'il serait sans doute plus pertinent de faire des regroupements, ainsi 3 réunions semblent plus adaptées. Il faut également penser à associer les structures telles que les Pays qui travaillent sur les SCOT et la trame verte et bleue.

Au niveau du coût, une enveloppe de 20 000 euros avait été allouée à cette étude, hors il semblerait que celle-ci soit sous-estimée. Il est proposé par le bureau de l'augmenter à 30 000 euros.

Le CCTP a pour objet également le recensement des plans, hors ceux-ci apparaissent peu, il faut que l'animatrice veille à ce que cette demande soit bien identifiée par le bureau d'études.

La question est posée également sur le mode de validation de l'étude, il est inscrit dans le CCTP que le conseil municipal le valide puis la CLE ensuite, il serait peut-être plus judicieux de proposer une validation inverse.

Des débats ont lieu sur le calendrier du déroulement de l'étude. Afin que la phase de terrain puisse se faire (une au printemps-été, une en hiver), il était proposé de commencer l'étude en septembre 2013. Comme le bureau ne se prononce pas sur la question, il est proposé d'indiquer dans le CCTP la date butoir de rendu de l'étude, le bureau d'études proposera dans son offre le calendrier qui lui semble le plus adapté pour la réalisation de l'étude.

3. Avis de la CLE sur les questions importantes du SDAGE

Quatre questionnaires ont été transmis à l'animatrice.

Plusieurs critiques peuvent être faites sur la conception même du questionnaire, les questions en elles-mêmes n'étant plus modifiables.

Les questions telles qu'elles sont posées conduisent les personnes consultées à répondre soit « tout à fait », soit « assez » ou « parfaitement adaptées » ou « plutôt adaptées » pour l'ensemble des questions posées.

Certains membres ressentent donc une impression de questions dirigées, notamment à l'encontre du monde agricole. Certaines questions peuvent paraître stigmatisantes.

Une explication est donnée par le représentant de la DDT qui indique que la France est sous le coup de 2 contentieux européens, et que ce type de consultation permet de répondre aux exigences de Bruxelles (incluant la formulation des questions).

Cependant le bureau souhaite faire ressortir qu'aucune activité ne devrait être stigmatisée dans ce type de questionnaire.

Lors de la dernière consultation un envoi papier du questionnaire avait été réalisé et entre 500 000 à 600 000 réponses avaient été recueillies.

Un avis sera rédigé par l'animatrice assorti de ces réserves.

4. Points divers

Semaine des rivières : 3 au 9 juin 2013

L'animatrice présente cette manifestation qui est organisée par la Région Centre et sollicite les membres afin de savoir ce qui pourrait être proposé dans le cadre du SAGE.

La ville d'Orléans signale qu'à cette date se déroulent les journées du développement durable avec un village de stands situé le week-end sur la place de Loire. Cependant le stand doit être relativement pédagogique et pas trop institutionnel, il faut donc des outils. La maquette du Loiret de l'APSL est intéressante. La thématique des espèces invasives peut permettre également de toucher le public.

L'animatrice proposera ce qui pourrait être sur le stand et un calendrier de permanence pour la tenue du stand. L'animation se déroulerait sur 2 jours les 8 et 9 juin.

Hors du cadre de la semaine des rivières, il semble intéressant de renouveler les visites de terrain pour les membres de la CLE comme cela avait été fait il y a quelques années.

Ainsi une visite de terrain sur le bassin amont pour voir la problématique de l'hydrocotyle pourra être organisée en mai ou en juin. Une seconde matinée pourrait être organisée sur la partie Loiret (en septembre ?) et enfin une troisième visite pourrait être organisée sur une exploitation agricole.

Logo du SAGE

L'animatrice indique que le créateur du logo a proposé un devis pour son rachat de 900 euros pour 10 ans. Cela ne convenant pas à l'assemblée, 2 nouveaux logos sont présentés (cf power-point). La déclinaison en noir et blanc ne convainc pas l'assemblée. D'autres seront encore par la suite proposés et un choix pourra être fait par la suite.

Futur contrat territorial

L'animatrice présente un modèle de fiche action qui pourrait servir pour les futures actions inscrites dans le contrat territorial. Les membres sont invités à formuler toutes remarques si nécessaire.

Ceci sera discuté lors de la réunion du 2 avril prochain qui sera consacré à l'organisation du futur contrat territorial notamment entre les différents financeurs.

Modification du compte-rendu du bureau du 22 janvier 2013

Monsieur Goubet signale qu'une erreur s'est glissée dans le précédent compte-rendu ; ainsi l'Agence ne finance pas ce qui traite de la gestion quantitative du bassin de stockage. Ceci sera donc retiré du compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Saury clôture la séance à 20h10.

Hugues SAURY


**Président de la CLE
du SAGE Val Dhuy - Loiret**